



2025

Rapport d'activité & financier



Rapport d'activité & financier 2025 de la Chambre des associations, adopté à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mars 2026

Rédaction et mise en page : équipe de la Chambre des associations

Sommaire

- 1 Mot de la Présidente
- 2 Présentation de la Chambre des associations
- 3 L'année en chiffres
- 4 Les temps forts 2025

L'EQUIPE

- 6 Gouvernance
- 7 Ressources humaines
- 8 Paroles de bénévoles

VIE ASSOCIATIVE

- 9 Adhérents
- 11 En'Asso

NOS ACTIONS

- 12 Information & accompagnement
- 17 Focus : Guid'Asso
- 18 Formations & animations collectives
- 25 Immatriculation tourisme

NOTRE RESEAU

- 28 Partenariats

RAPPORT FINANCIER

- 30 Finances de la Chambre des associations

PERSPECTIVES

- 35 Budget prévisionnel
- 36 Perspectives



Mot de la Présidente

“ L’année 2025 a permis à la Chambre des associations de maintenir le cap dans sa mission de soutien à la création et au développement des associations.

En parcourant notre rapport d’activité et financier 2025, vous pourrez découvrir l’ensemble des actions d’accompagnement, de formation et d’immatriculation tourisme menées par l’équipe pour répondre au mieux aux besoins des acteurs de la vie associative.

Parmi ces belles réalisations de l’année, je mettrai en lumière la place de la Chambre des associations dans le réseau Guid’Asso et le lancement de la communauté En’Asso.

En 2025, la Chambre des associations a été labellisée Guid’Asso accompagnement généraliste, elle est également devenue co-animatrice de Guid’Asso dans le Val-de-Marne. En s’intégrant dans ce dispositif porté par l’Etat en lien avec les collectivités et les acteurs associatifs, la Chambre des associations continue à renforcer son rôle d’information et d’accompagnement des associations.

En’Asso, la communauté d’entraide associative, portée par la Chambre des associations, a été ouverte à l’ensemble des adhérents en novembre 2025. Cet espace est destiné à faciliter la coopération par la mise en réseau des associations membres. Nous nous inscrivons ainsi dans notre volonté de répondre au mieux aux besoins de nos adhérents et de contribuer aux échanges et à l’entraide entre les associations.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture du rapport d’activité 2025, reflet de notre engagement à vos côtés.

Dominique Levesque
Présidente de la Chambre des associations

La Chambre des associations a été créée en 1998 par des bénévoles engagés désireux de soutenir les associations et de favoriser leur développement. C'est une association au service des associations.



NOTRE MISSION

Soutenir la création et le développement d'associations

La Chambre des associations informe et soutient les acteurs de la vie associative dans la mise en œuvre de leur projet associatif, de la création au développement de l'association.

NOS ACTIONS

Accompagnement

La Chambre des associations a placé au cœur de ses actions l'accompagnement individualisé des acteurs associatifs. Réalisé dans le cadre d'entretiens individuels, ce soutien s'adapte à chaque demande et peut s'inscrire dans un suivi personnalisé.

Formation

L'organisme de formation de la Chambre des associations, certifié Qualiopi, est spécialisé dans le secteur associatif. Il organise des formations collectives ainsi que des actions élaborées sur mesure.

Immatriculation Tourisme

Dans le cadre de sa mission de soutien aux acteurs du monde associatif, la Chambre des associations propose aux associations organisant des sorties, séjours ou voyages, de bénéficier par extension de son immatriculation tourisme.

NOS DOMAINES D'ACTIVITE

- **Projet associatif & gouvernance**
- **Gestion**
- **Financements**
- **Communication & outils numériques**
- **Ressources humaines**
- **Immatriculation tourisme**

NOS PRINCIPES D'ACTION

- ✓ **Ecoute**
- ✓ **Engagement**
- ✓ **Coopération**

L'équipe de la Chambre des associations réunit des bénévoles, des formateurs et des partenaires spécialistes du monde associatif. Cette équipe pluridisciplinaire met son expertise au service des missions de l'association.

28
bénévoles

2025

L'année en chiffres



277
adhérents



28
bénévoles ont pris part à la
vie de l'association



73
membres ont rejoint En'Asso,
la communauté d'entraide
des adhérents, lancée en
novembre 2025.



387
associations
accompagnées



918
heures
d'accompagnement



1 253
actions
d'accompagnement



53
actions de formation



462
personnes formées



348
heures de formation
dispensées



131
associations ont bénéficié de
l'extension d'immatriculation
tourisme.



7
réunions d'information



43
newsletters envoyées à
15 626 abonnés pour les tenir informés
de nos actions et événements à venir.
Le taux d'ouverture moyen est de 36 %.



630
abonnés sur le réseau social
LinkedIn.
+ 25 % en une année.

2025

Les temps forts

Lancement d'En'Asso, la communauté d'entraide des adhérents

En 2025, à l'occasion de son Assemblée Générale Ordinaire, la Chambre des associations a inauguré En'Asso, une communauté d'entraide destinée à favoriser les échanges entre ses adhérents présents sur l'ensemble du territoire.

Après une phase pilote, la communauté, soutenue par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES 94), a été ouverte à l'ensemble des adhérents en novembre 2025.

73 membres ont rejoint la plateforme en ligne.
48 personnes ont participé aux 2 webinaires thématiques.

Plus d'infos p 11.



La Chambre des associations a obtenu la labellisation "Guid'Asso"

En 2025, la Chambre des associations a été labellisée "Guid'Asso accompagnement généraliste".

Guid'Asso est un réseau de structures de proximité qui proposent un service gratuit d'information, d'orientation, de conseil et d'accompagnement aux associations, quels que soient leur taille ou leur secteur d'activité. Le dispositif est porté par l'État en lien avec les collectivités et les partenaires associatifs.

La Chambre des associations est co-animatrice du réseau Guid'Asso dans le Val-de-Marne.

Plus d'infos p 17.



9

nouveaux bénévoles

En 2025, de nouveaux bénévoles ont rejoint l'équipe de la Chambre des associations :

- 4 ont rejoint le pôle "accompagnement"
- 2 ont rejoint l'équipe en charge de l'animation d'En'Asso, la communauté d'entraide des adhérents de l'association
- 3 soutiennent l'équipe salariée sur les activités liées à la gestion de l'association : administratif, informatique et immatriculation tourisme.

1000 stagiaires formés depuis l'obtention de la certification Qualiopi

En 2021, la Chambre des associations a ouvert un nouveau chapitre de l'organisme de formation en obtenant la certification Qualiopi et en faisant évoluer ses actions de formation, désormais animées en visioconférence sur des thématiques ciblées.

Ces choix nous ont permis de développer cette activité et d'atteindre, au cours de l'année 2025, le chiffre symbolique de 1 000 stagiaires formés*.

* 1 121 stagiaires formés entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2025.

A l'occasion des 120 ans de la laïcité, 3 sessions de la formation "Valeurs de la République et Laïcité"

Depuis 2015, la Chambre des associations participe au déploiement du plan de formation Valeurs de la République et Laïcité. Cette formation s'adresse aux acteurs associatifs franciliens et leur permet d'obtenir un cadre clair pour agir avec confiance dans leurs domaines respectifs.

A l'occasion des 120 ans de la Loi du 9 décembre 1905 instaurant, par la séparation des Églises et de l'État, la dissociation en droit du religieux et du politique, la Chambre des associations a organisé une session supplémentaire de cette formation.

Plus d'infos p 23.



Gouvernance

La Chambre des associations est dirigée par un Conseil d'administration entièrement bénévole, composé de 15 membres.

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration élu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mars 2025 est composé de 15 administrateurs.

Vanessa BEEKARRY
Chambre des associations

Françoise KERRELS
Chambre des associations

René PIERRE
Bamboch Lakay

Damien BUGNOT
Les amis de bâtir

Vah Karamoko KONE
Chambre des associations

Olivier POCHARD
Chambre des associations

Gérard DESPIERRE
UTR CFDT 94

Tuan LE DINH
Chambre des associations

Daniel ROYER
Office de tourisme et Syndicat
d'Initiative de Choisy-le-Roi

Joanna DE BRUIJN*
Chambre des associations

Dominique LEVESQUE
Chambre des associations

Eric SEYDEN
Transmu

Julien FRANGEUL
Association des familles de
Courcouronnes

Christine PERES
Resicity

Tiffany VUAILLAT
Emotion Bike

Le Bureau

Lors de la réunion du Conseil d'administration qui s'est déroulée le 15 avril 2025, les membres du Conseil d'administration ont élu le Bureau suivant :

Dominique LEVESQUE
Présidente

Françoise KERRELS
Trésorière

Vanessa BEEKARRY
Vice présidente
Référente de l'accompagnement
Référente En'Asso

Gérard DESPIERRE
Secrétaire général

Joanna DE BRUIJN*
Vice présidente
Référente de la formation

Vah Karamoko KONE
Secrétaire adjoint
Référent RGPD

*Joanna de BRUIJN a démissionné de toutes ses fonctions, le 31 décembre 2025.

L'ÉQUIPE

Ressources humaines

Pour remplir ses objectifs et ses missions, la Chambre des associations s'appuie sur une équipe composée de bénévoles, de salariés et de prestataires.
En 2025, 45 personnes ont pris part à la vie de l'association.

L'équipe salariée

TEMPS PLEIN

Marjorie GAULTIER

Responsable stratégie et développement

Aude PONTOIS

Chargée de mission "formation et communication"

Estelle WILCZYNSKI

Chargée de mission "animation du réseau d'adhérents"

TEMPS PARTIEL

Aïssatou KONTE

Agent d'entretien

FORMATEUR ET FORMATRICE OCCASIONNELS

Thomas BILANGES

Formateur

Anne DELETOILLE

Formatrice et consultante en stratégie de communication et projet associatif

Les bénévoles

ACCOMPAGNEMENT

Suzel, Claude, Bakoly, Arthur, Sylvain, Olivier, Bakary, Vanessa

FORMATIONS

Ingénierie et animation, Valeurs de la République et Laïcité

Bakary, Christine, Claude, Kerline, Joanna

COMPTABILITE

Françoise

GESTION ADMINISTRATIVE

Aminata, Régine

INFORMATIQUE

Marc-André, Pascal

VIE DES INSTANCES

cf. "Gouvernance" p. 6

EN'ASSO

Alyssa, Charlotte, Vanessa

Les prestataires

11 intervenants ponctuels :

- formateurs experts du monde associatif
- prestataires, dans les domaines de la communication et des activités touristiques.

Paroles de bénévoles

“ La Chambre des associations a bientôt 30 ans. Elle est, depuis sa création, une porte ouverte à tous grâce à la disponibilité de ses bénévoles et de ses salariés. Les réponses immédiates et personnalisées à chaque demande permettent aux associations, aux porteurs de projets, aux personnes commençant à réfléchir à une création d'avancer dans leurs démarches. Le vécu associatif de ceux qui répondent assure et renforce la pertinence de ce soutien.

Parmi les services rendus par la Chambre des associations, l'accompagnement proposé s'avère toujours nécessaire pour répondre aux différentes demandes. Aujourd'hui, il s'appuie aussi bien sur des rencontres en présentiel que sur des technologies plus récentes telle que la visioconférence. Grâce à notre soutien, de nombreuses associations ont pu mettre en action et développer des projets portés par des personnes engagées.

En 2026, la Chambre des associations est toujours présente et utile parce qu'elle est proche du monde associatif : une association au service des associations. Son objet est toujours d'accompagner les associations sur les questions liées à la vie quotidienne qui se posent : travailler les statuts, organiser la gouvernance, gérer la démission d'un membre du bureau...

Si la Chambre des associations pense au futur, elle doit : continuer à s'adapter aux besoins de la société qui évoluent pour mieux soutenir le bénévolat, apporter le réconfort nécessaire car la gestion associative s'alourdit et aider de plus en plus à gérer des équipes plurielles.

Gardons les spécificités associatives et permettons aux bénévoles d'agir en toute indépendance afin de combler les manques dans la société et de répondre à ses besoins.

En 2026, fêtons les 125 ans de la Loi 1901 ! Que la Chambre des associations continue à la servir en restant un lieu de coopération, d'entraide, de convivialité, à l'écoute de tous ceux qui croient au bénévolat et à ses bienfaits dans la vie de tous les jours.

Suzel

“ J'ai découvert la Chambre des associations en 2020, alors que je portais un projet associatif en quête de structure. Dès le premier contact, j'ai trouvé un accueil chaleureux, une écoute attentive et des conseils techniques précieux qui ont accompagné notre développement.

En explorant leur offre de formation, j'ai suivi le cursus de gestion associative (CFGGA) - une expérience que je recommande vivement à tout porteur de projet. La générosité et l'engagement de l'équipe m'ont profondément touché.

Lorsqu'on m'a proposé de rejoindre le conseil d'administration pour défendre les valeurs de la Chambre des associations, j'ai accepté sans hésiter. Cela me semblait naturel : après avoir tant reçu, je souhaitais contribuer à mon tour.

Aujourd'hui, j'anime pour la Chambre des associations des formations sur les Valeurs de la République et la Laïcité. C'est un rôle qui me tient à cœur, car ces formations offrent aux acteurs associatifs un cadre clair pour agir avec confiance dans leurs domaines respectifs.

Cette expérience illustre bien la philosophie de la Chambre des associations : créer un cercle vertueux où chacun peut être accompagné, puis devenir à son tour un accompagnant.

Christine

Adhérents

La Chambre des associations est une union d'associations : son réseau d'adhérents est donc principalement composé d'associations Loi 1901 présentes sur l'ensemble du territoire, quelles que soient leurs activités.

En 2025, la Chambre des associations compte **277 adhérents**. Le nombre d'adhésion est en constante progression.

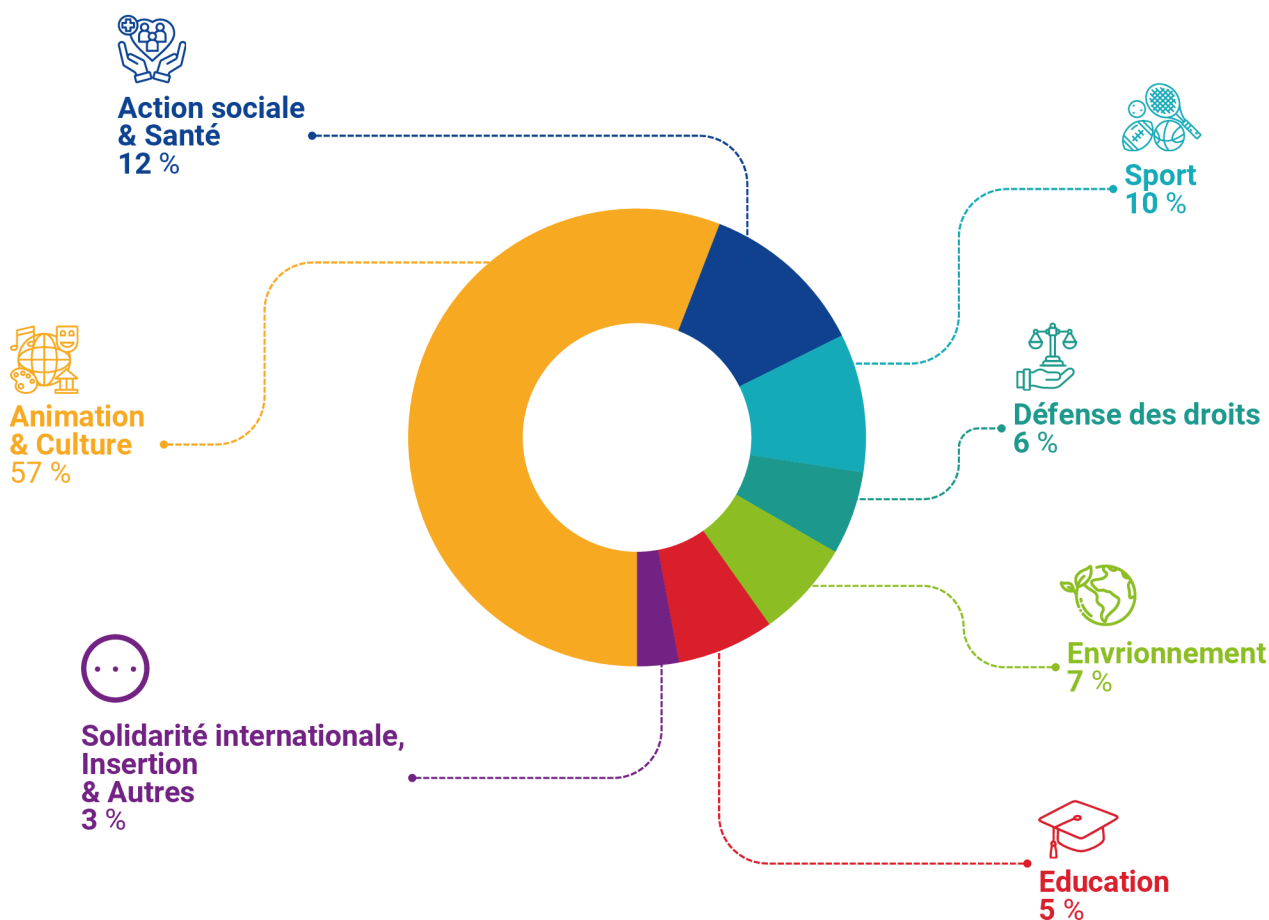
78 adhérents ont rejoint la Chambre des associations en 2025.

Les adhérents se composent de :

- 237 associations
- 40 personnes physiques : bénévoles ou porteurs de projet

Secteurs d'activité

L'analyse par secteurs d'activité révèle que le domaine de l'animation et de la culture est à nouveau très largement représenté ; il représente 57 % des associations adhérentes.

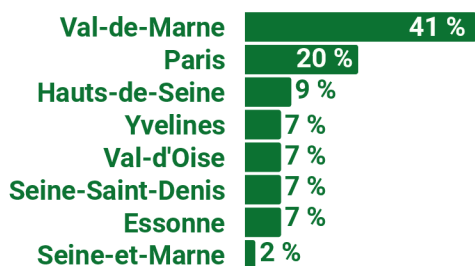


Répartition géographique des adhérents

En 2025, la part des adhérents franciliens demeure très largement prépondérante (45 %). Les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie sont particulièrement bien représentées (10 %).



FOCUS ILE-DE-FRANCE



45 % des adhérents sont implantés en Ile-de-France, dont :

- 41 % dans le Val-de-Marne
- 20 % à Paris

FOCUS

En'Asso, la communauté d'entraide des adhérents

En 2025, la Chambre des associations a inauguré En'Asso, une communauté d'entraide destinée à favoriser les échanges entre ses adhérents présents sur l'ensemble du territoire. Après une phase pilote, la communauté, soutenue par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du Val-de-Marne (SDJES 94), a été ouverte à l'ensemble des adhérents en novembre 2025.






UNE COMMUNAUTÉ PENSÉE POUR LES ADHÉRENTS

La Chambre des associations a ouvert En'Asso pour :

- Offrir un espace dédié aux membres et renforcer les liens entre la Chambre des associations et ses adhérents.
- Faciliter la coopération entre les membres par la mise en réseau des associations.

UNE COMMUNAUTÉ OFFRANT DES SERVICES EXCLUSIFS

Cette communauté propose aux adhérents des services exclusifs :

-  **Une plateforme d'échanges en ligne** qui leur permet de participer à des groupes de discussion
-  **L'annuaire et la cartographie des membres**
-  **Un espace ressources**
-  **Des informations sur l'actualité de la vie associative** (événements, appels à projet...)
-  **Des webinaires exclusifs** accessibles en replay

LES PERSPECTIVES POUR 2026

En 2026, les objectifs de l'équipe seront de :

- Promouvoir l'entraide entre associations en renforçant l'implication des membres et en accompagnant ceux qui souhaitent s'investir en tant qu'animateur
- Développer les services proposés

L'année en chiffres

73
membres

4
bénévoles investies dans le lancement et l'animation de la communauté

1
salariée en charge de l'animation de la communauté

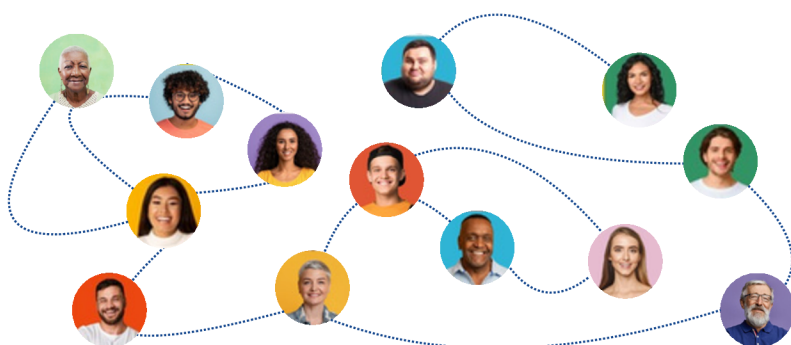
2
webinaires thématiques, qui ont réuni 48 participants

“ La Chambre des associations porte des dynamiques innovantes. En'Asso en est un bel exemple : un dispositif qui favorise le partage de savoirs, de bonnes pratiques et l'entraide entre acteurs associatifs.

Ce type de projet reflète parfaitement la vision de la Chambre des associations : soutenir le secteur associatif tout en cultivant l'intelligence collective.

Je suis heureux de m'investir dans un environnement aussi stimulant et porteur de sens !

Arthur



NOS ACTIONS

Information & accompagnement

Labellisée Guid'Asso 94, la Chambre des associations accompagne les acteurs associatifs de la création de l'association à la mise en œuvre du projet associatif.

Cet accompagnement se déroule, sur rendez-vous, dans le cadre d'entretiens individuels (gratuits). Ces entretiens ont lieu en présentiel, en visioconférence ou par téléphone. Les entretiens en visioconférence, de plus en plus plébiscités, permettent d'accompagner les acteurs associatifs de façon qualitative.

Composée de bénévoles et de salariées, l'équipe en charge de l'accompagnement soutient les porteurs de projet et les bénévoles en répondant à leurs questionnements, en favorisant la création d'associations et en contribuant à leur développement.

Une offre qui s'articule autour de 3 types d'actions

INFORMATION

Sollicitée par une association sur une demande particulière, l'équipe de la Chambre des associations y apporte une réponse lors d'un entretien.

En 2025, la Chambre des associations a conduit **107 actions d'information**.

ACCOMPAGNEMENT

La Chambre des associations propose un accompagnement individualisé (de 2 à 4 entretiens) pour soutenir les acteurs associatifs dans la gestion de leur association, dans le développement de leur projet et dans le cadre d'une création. En 2025, la Chambre des associations a conduit **331 actions d'accompagnement**.

SUIVI

La Chambre des associations offre aux associations qui le souhaitent la possibilité de s'inscrire dans un suivi personnalisé. Ce suivi s'adresse principalement aux structures qui entreprennent une refonte de leurs statuts, une réorganisation de leurs instances ou qui réfléchissent à l'évolution de leur projet associatif. Le nombre d'associations engagées dans un suivi a considérablement augmenté depuis 2024 (+ 50%). En 2025, **300 entretiens** de suivi ont été réalisés.



En 2025, 3 nouveaux bénévoles ont rejoint l'équipe, Ces bénévoles mettent leurs compétences et leur expérience à profit pour accompagner les associations.

L'année en chiffres

1 253

actions d'accompagnement

918

heures d'accompagnement

387

associations accompagnées

7

bénévoles

“ J'ai récemment rejoint la Chambre des associations comme bénévole dédié à l'accompagnement.

J'aime particulièrement aider les porteurs de projet à clarifier leurs idées et à dépasser les blocages qu'ils rencontrent.

Voir un projet avancer et parfois se débloquer en quelques échanges, est très enrichissant et valorisant.

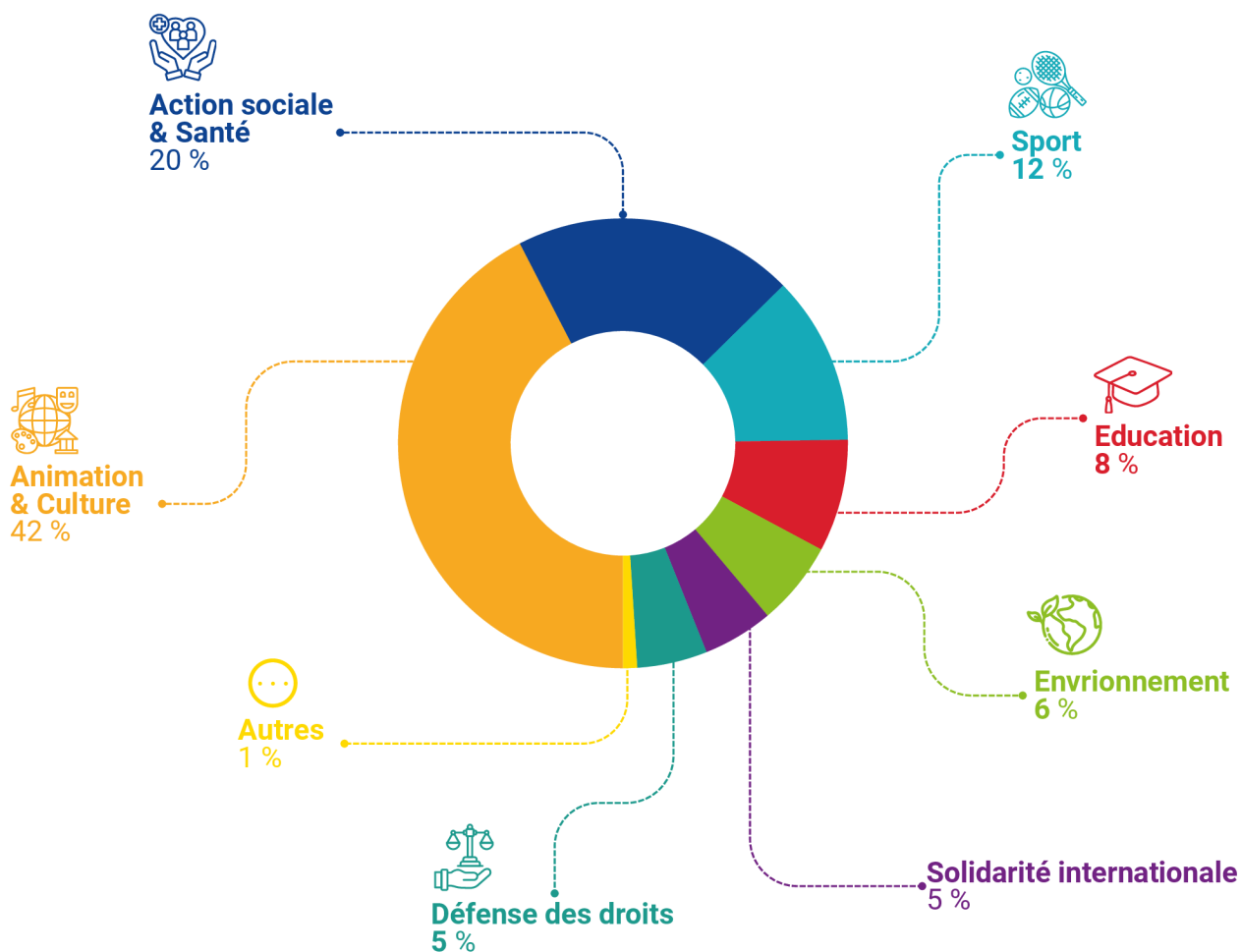
Arthur

Les associations accompagnées

En 2025, 387 associations et porteurs de projets ont été accompagnés par la Chambre des associations. Les équipes ont réalisé 1 253 entretiens.

Ces chiffres sont le reflet du besoin exprimé par les porteurs de projet et les acteurs associatifs de bénéficier d'un échange de vive voix sur leur situation particulière.

SECTEURS D'ACTIVITÉS



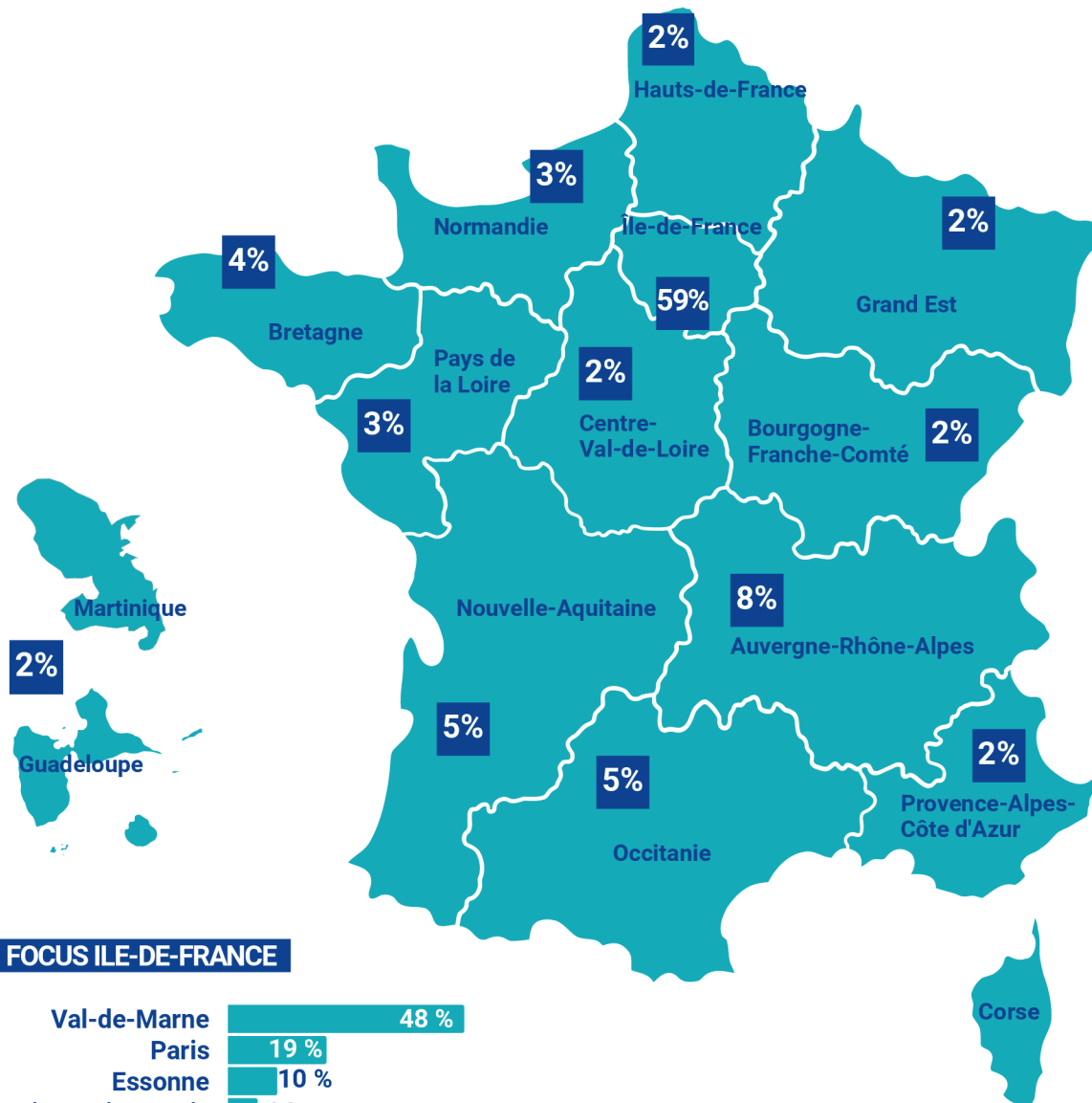
Comme en 2024,

- 42,44 % des associations qui sollicitent la Chambre des associations pour un accompagnement sont inscrites dans le domaine de la culture, de l'animation et des loisirs.
- 20,35 % sont inscrites dans le domaine de l'action sociale et de la santé qui représente le second secteur d'intervention.

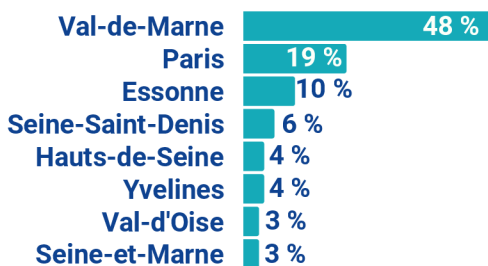
REPARTITION GEOGRAPHIQUE

En 2025, près de 59 % des associations accompagnées sont implantées en Ile-de-France, chiffre en augmentation. Parmi les associations franciliennes, 48 % sont situées dans le Val-de-Marne et 19 % sont originaires de Paris.

Comme en 2024, l'Occitanie, l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Nouvelle Aquitaine sont particulièrement représentées en 2025.



FOCUS ILE-DE-FRANCE



Modalités des entretiens



En présentiel*
7 %



En visioconférence
46,5 %



Par téléphone
46,5 %

*Les entretiens en présentiel ont lieu dans les locaux mis à la disposition à Saint-Maur-des-Fossés et à Champigny-sur-Marne, dans le Val-de-Marne.

Les thématiques abordées

hors formation et Immatriculation tourisme



Création, élaboration de statuts

19 %



Modification de statuts, projet associatif

18 %



Responsabilités des dirigeants

8 %



Formalités administratives

11 %



Fiscalité

5 %



Financements, partenariats

6 %



Instances (assemblée générale, bureau, CA)

16 %



Fonction employeur

12 %



Dissolution

1 %

Les thématiques abordées lors des entretiens recouvrent l'ensemble du spectre de la vie associative : réflexion sur le projet associatif, formalités administratives, fonctionnement des instances, financements, fonction employeur.

L'accompagnement des porteurs de projet représente la part la plus importante de l'activité (19 %). La Chambre des associations apporte son soutien dans le choix du modèle et dans la conception du projet associatif. Elle accompagne les porteurs de projet dans la définition de leur objet et dans l'élaboration des statuts. Elle les soutient dans le choix de l'organisation de leur gouvernance et les guide dans les démarches administratives liées à la déclaration de l'association.

De nombreuses associations sollicitent la Chambre des associations en vue d'entreprendre une révision des statuts (17 %). L'équipe les accompagne dans une refonte du projet associatif. En 2025, les demandes portant sur la fonction employeur ont considérablement augmenté (de 6 % en 2024 à 12 % en 2025).

Un guide pour les porteurs de projet

En 2025, la Chambre des associations a développé le guide *"Transformez votre idée en projet collectif"*. A destination des porteurs de projets associatifs, cet outil a pour but de les accompagner dans la création de leur association et propose une présentation claire et concise des étapes incontournables, des questions de fond à se poser, des outils concrets et ludiques, ainsi que des recommandations.

Conçu pour être consulté en ligne, son format flexible permet à chacun d'avancer à son rythme, d'explorer un parcours articulé autour de 8 étapes ou de cibler uniquement les thèmes qui le concernent, quel que soit son secteur d'activité.

Ce guide est mis à disposition des acteurs associatifs dans le cadre des actions d'accompagnement.

“ J'ai voulu créer un outil différent : un guide qui réunit l'essentiel au même endroit, dans un langage accessible et sans jargon.

Un véritable compagnon de route, à la fois concret et inspirant, qui capitalise sur les 27 années d'expérience de la Chambre des associations tout en restant complémentaire à l'accompagnement humain.

Vanessa,
Référente de
l'accompagnement

Ils accompagnent les acteurs associatifs

Témoignages de bénévoles

“ Mon passé associatif est très ancien ; j’ai commencé à prendre des responsabilités à ma sortie de l’Ecole Normale chez les Eclaireurs de France puis dans de nombreuses associations telles que le Secours populaire français, l’Union Nationale des Centres Communaux d’Action Sociale, les Restos du Coeur...

C’est cette expérience que je voulais partager avec tous ceux qui souhaitent créer une association ou qui veulent vérifier que leur association est dans les « règles » ou répond bien à ce qu’ils souhaitaient au départ.

Les associations sont pour moi une création française qui œuvre pour faire vivre les valeurs de notre pays : l’intérêt général, la réunion de gens de toutes obédiences qui veulent travailler ensemble à construire notre société et préparer l’avenir en étant porteurs de projets.

Accompagner les gens c’est la rencontre (en présentiel ou en visio), le partage, l’acquisition de connaissances et d’expériences multiples.

Claude

“ Rejoindre la Chambre des associations s’est imposé à moi comme une évidence. J’étais à la recherche d’une mission de bénévolat qui fasse appel à mes capacités intellectuelles, tout en me permettant de mettre mes connaissances au service du monde associatif.

L’idée de pouvoir accompagner, conseiller et soutenir des associations dans leurs projets faisait profondément écho à mes valeurs et à mon envie de me rendre utile.

J’ai rejoint la Chambre des associations dans le cadre de l’accompagnement des associations. Bien que mon engagement soit assez récent, je me suis très vite sentie à ma place. Chaque mission est l’occasion de mobiliser mes compétences, d’écouter, d’analyser et de co-construire des solutions adaptées aux besoins spécifiques des structures accompagnées.

Ce qui me passionne particulièrement dans l’accompagnement des associations et des porteurs de projet, c’est la diversité. Je découvre une multitude d’initiatives, de secteurs et de causes, toutes porteuses de sens. Cette richesse associative est une véritable source d’apprentissage pour moi. Chaque échange m’enrichit autant que j’espère apporter par mon regard, mon expérience et mon engagement.

C’est un partage réciproque, humain et stimulant, qui donne pleinement du sens à mon bénévolat.

Bakoly

“ L’engagement est l’affaire de tous. Moi, j’ai toujours été attentif à ceux qui s’engagent pour une cause ou par leur art, car il peut y avoir une forme de solitude parmi les autres à prendre ses responsabilités. Parfois ce n’est pas grand chose, une formulation dans des statuts, une piste de financement, mais c’est une porte ouverte, quelqu’un à votre écoute, le coup de pouce au bon moment pour l’association.

En rejoignant la Chambre des associations, j’ai découvert une super équipe, animée par des valeurs de gratuité et de bienveillance. Dans les entretiens, on prend le temps d’entrer dans la singularité de chaque projet, d’entendre la personne, et l’on reçoit ainsi autant que l’on transmet. Cette ambition pour autrui est vraiment ce qui m’anime. Le monde va beaucoup mieux, je crois, dès lors qu’on y consacre un supplément d’attention.

Sylvain

Guid'Asso

Guid'Asso est un réseau qui met en relation les structures de proximité qui proposent un service gratuit d'information, d'orientation, de conseil et d'accompagnement des associations. En 2025, la Chambre des associations s'est investie aux côtés du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du Val-de-Marne (SDJES 94) dans le déploiement du dispositif Guid'Asso dans le Val-de-Marne.

A travers la labellisation et la coordination des structures engagées dans l'accompagnement associatif, Guid'Asso permet aux associations, quelle que soit leur taille ou leur secteur d'activité, d'avoir accès à une structure adaptée à ses besoins (création, structuration, développement).

Guid'Asso a également vocation à renforcer les liens et la coordination entre les acteurs de l'accompagnement (organisation de rencontres, de temps de formation, mise en place d'un espace collaboratif).

En 2025, la Chambre des associations a été labellisée Guid'Asso accompagnement généraliste.

La Chambre des associations, co-animatrice du réseau Guid'Asso dans le Val-de-Marne

La Chambre des associations participe au déploiement de Guid'Asso sur le territoire à travers :

- La mise en réseau des acteurs locaux
- L'appui à la structuration du maillage territorial et à la labellisation des acteurs
- Une participation active à l'animation départementale du réseau (organisation des rencontres)



Parcourir la cartographie des acteurs
Guid'Asso en Ile-de-France :



L'année en chiffres

7

réunions à destination des acteurs de l'accompagnement, dont :

- 4 temps d'informations à destination des référents "vie associative"
- 4 réunions des acteurs de l'appui

1

matinée de réflexion à destination des associations du département.



Formation

Considérant la montée en compétences des acteurs associatifs comme un axe majeur de l'évolution du monde associatif, la Chambre des associations a placé au cœur de ses missions la formation. Elle porte un organisme de formation depuis 1999, ouvert une année après sa création.

Les types d'actions de formation

FORMATIONS COLLECTIVES

L'organisme de formation, certifié Qualiopi, organise des formations collectives. Son catalogue propose des actions diversifiées, tant concernant les thématiques abordées que les modalités d'organisation (formats, méthodes pédagogiques,...). Elle organise également le Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGGA), formation certifiante visant à valoriser l'engagement associatif.

L'offre de formations est proposée presque intégralement à distance, afin de favoriser la participation de personnes éloignées de la région parisienne, en situation de handicap ou dont les disponibilités sont réduites.

FORMATIONS "SUR MESURE"

La Chambre des associations répond aux demandes de formations spécifiques d'associations souhaitant former leurs membres (bénévoles et salariés). Elle organise des formations élaborées sur mesure et réalisées "en intra".

FORMATIONS RÉALISÉES AUPRÈS DE COLLECTIVITÉS

En partenariat avec les services "vie associative" de collectivités locales, l'équipe de la Chambre des associations va à la rencontre des associations franciliennes dans le cadre d'ateliers ou d'interventions collectives réalisés en présentiel.

FORMATIONS SPÉCIFIQUES

L'équipe de la Chambre des associations intervient également dans le cadre de programmes de formations spécifiques.

Université Paris 8

L'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis et la Chambre des associations ont noué un partenariat depuis 2015. L'association dispense des cours dans le cadre d'un master en Economie sociale, solidaire et innovante et de l'appel à projets "NCU So Skills".

Valeurs de la République et Laïcité

La Chambre des associations participe au déploiement du plan de formation "Valeurs de la République et Laïcité". Elle organise chaque année des sessions de formation à destination des acteurs associatifs.



Les formations de la Chambre des associations s'adressent à l'ensemble des acteurs associatifs : dirigeants, bénévoles, salariés, porteurs de projets, volontaires du service civique, personnes en reconversion et acteurs du soutien à la vie associative.

L'année en chiffres

53
actions de formations*

462
stagiaires*

15
formateurs*

348
heures de formation*

* toutes actions de formation confondues

Les formations collectives

En 2025, l'organisme de formation de la Chambre des associations a conservé une activité stable, au regard des actions menées depuis 2021. Ces résultats s'expliquent, en partie, par sa capacité à enrichir régulièrement son offre de formation et à renouveler son public.

Cela lui a permis d'atteindre le chiffre symbolique de 1 000 stagiaires formés en 5 ans (1 121 stagiaires formés entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2025).

LES FORMATIONS THÉMATIQUES

En 2025, la Chambre des associations a organisé 27 formations thématiques et a formé 169 stagiaires dans le cadre de cette activité. Les sessions de formations ont réuni en moyenne 7 stagiaires par session. 25 % des stagiaires ont participé à plus d'une formation.

Pour la première fois depuis que l'organisme de formation a obtenu la certification Qualiopi, ce sont majoritairement des bénévoles (dirigeants ou non) qui ont participé aux formations thématiques. Ils représentent 52 % des effectifs ; un chiffre qui montre que les associations ont intégré la nécessité de former leurs membres pour leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences ou d'actualiser leurs connaissances.

La part des stagiaires participant aux formations dans un cadre professionnel (salariés ou demandeurs d'emploi) a, quant à elle grandement diminué. Elle était de 36 % en 2025, alors qu'elle se situait entre 50 et 54 % entre 2021 et 2024. Cette diminution s'explique par la baisse des prises en charge financières accordées par les opérateurs de compétences (OPCO). En 2026, la Chambre des associations sera particulièrement vigilante à cette évolution ; le financement par les OPCO participant à l'équilibre financier de l'organisme de formation.

Les chiffres de l'activité

27

actions de formations collectives "thématiques"

169

stagiaires

115

associations

152

heures de formations collectives "thématiques"

FORMATION COLLECTIVES : LES THEMATIQUES



Vie associative

3 actions
21 stagiaires



Comptabilité et gestion financière

15 actions
95 stagiaires



Ressources humaines

3 actions
19 stagiaires



Recherche de financements

2 actions
13 stagiaires



Communication

3 actions
17 stagiaires



Droit et fiscalité

1 action
4 stagiaires

LE CERTIFICAT DE FORMATION À LA GESTION ASSOCIATIVE

La Chambre des associations a organisé 4 sessions de CFGA en 2025

3 sessions organisées dans le cadre des formations collectives de l'organisme de formation

Parmi les sessions proposées dans le cadre de l'organisme de formation, deux se sont déroulées en présentiel dans le Val-de-Marne et une à distance.

70 % des stagiaires sont des bénévoles engagés dans une association, principalement des dirigeants, et 12 % sont des porteurs de projets. 12 % y ont participé dans un cadre professionnel (salariés d'associations ou personnes en reconversion). 6 % sont des volontaires en service civique.

Les sessions en présentiel se sont tenues au sein de la maison des associations de Vincennes, partenaire de longue date que la Chambre des associations remercie chaleureusement de son accueil.

En 2025, la Chambre des associations a bénéficié du soutien financier du Fonds pour le Développement de la Vie Associative Ile-de-France (FDVA Formation) pour l'organisation de ces formations.

1 session dans le cadre du partenariat noué avec l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis (cf. p 23)

La session organisée en partenariat avec l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis était ouverte aux étudiants inscrits dans le secteur associatif, ou désireux de le découvrir. Cette session bénéficie du soutien du programme "NCU So Skilled". En 2025, 18 étudiants ont ainsi validé la formation théorique.

Les chiffres de l'activité

4
sessions de CFGA

60
stagiaires

120
heures de formations

18
certificats obtenus.
9 en cours de validation



La formation certifiante en gestion associative

Institué par le décret du 1er octobre 2008, le CFGA est délivré aux personnes qui ont suivi une formation théorique (30 heures) et pratique (20 jours au sein d'une association) en vue de l'exercice de responsabilités bénévoles dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

Durant les cinq jours de formation, les formateurs traitent des thèmes suivants : Loi 1901, partenariats et méthodologie de projet, initiation à la comptabilité et à la responsabilité civile et pénale. Participent notamment à cette formation les bénévoles qui souhaitent s'engager dans les instances d'une association.

Suite au décret n°2025-616 du 3 juillet 2025 relatif au certificat de formation à la gestion associative, le CFGA ne pourra plus être organisé à partir de 2026 et sera remplacé par le "Certif'Asso".

“ Le CFGA est une formation de qualité, riche, complète et accessible.

Les formateurs de la Chambre des associations sont à l'écoute et expérimentés. Ils nous apportent de nombreux exemples concrets issus de leur expérience.

J'ai été heureuse d'avoir participé à cette formation !"

Coralie,
bénévole au sein d'une association culturelle

PROFIL DES STAGAIRES

Des formations qui réunissent principalement des bénévoles

En 2025, les formations collectives (thématiques et CFGA) ont réuni majoritairement des bénévoles (dirigeants ou non dirigeants) ; ils étaient 55 %.

Un public très majoritairement féminin

La Chambre des associations a toujours compté une majorité de femmes dans les formations collectives. En 2025 elles représentaient 85 % des effectifs.

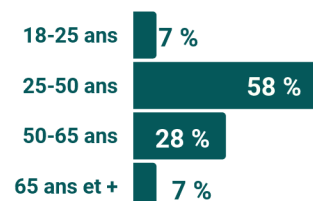
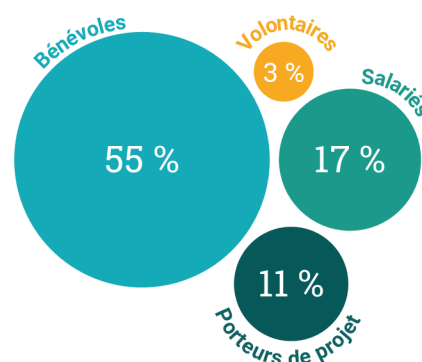
Des stagiaires en activité professionnelle

En 2025, les formations proposées par la Chambre des associations ont réuni des publics âgés de 20 à 73 ans. La majorité des stagiaires fait partie de la population active ; 86 % sont âgés entre 25 et 65 ans.

Des stagiaires originaires de l'ensemble du territoire français

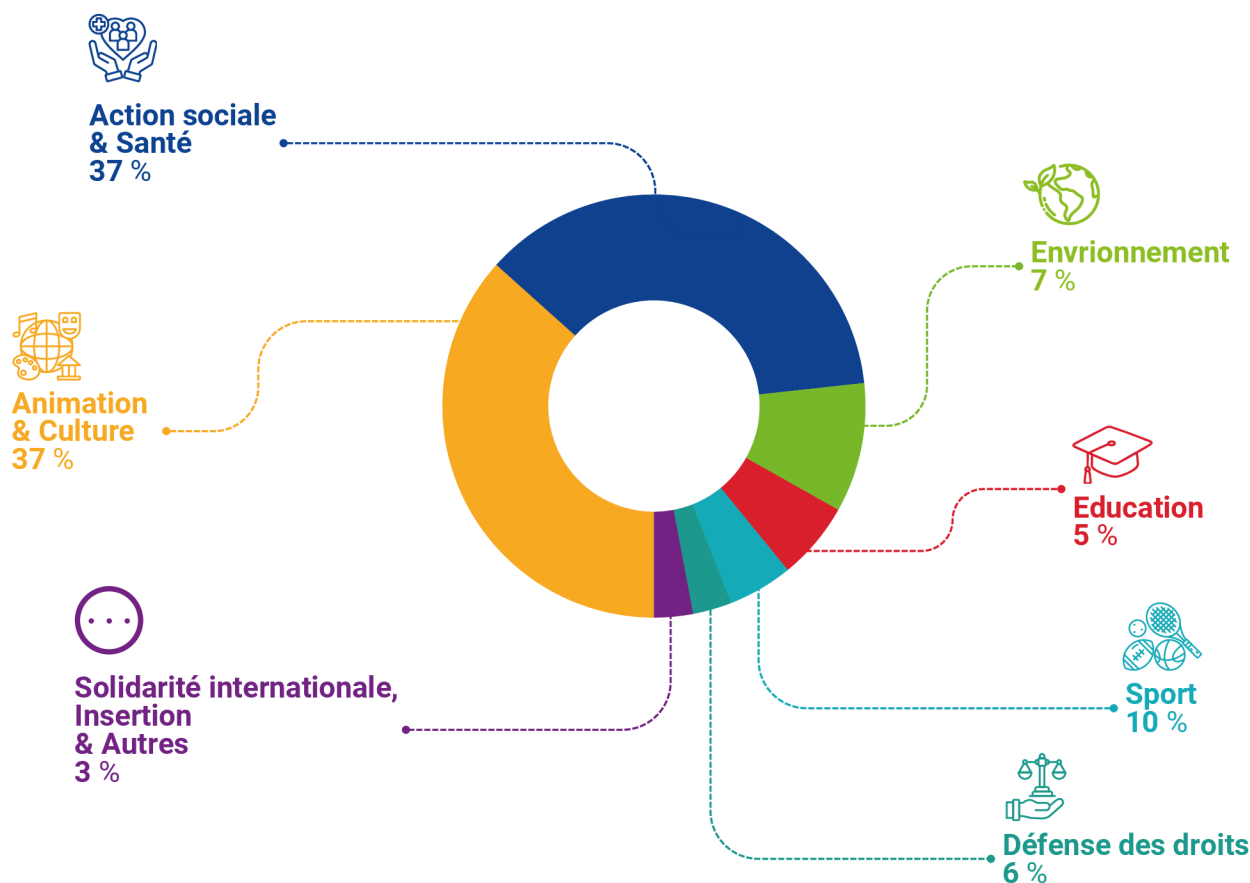
Parmi les stagiaires :

- 1/3 résident en Ile-de-France
- 2/3 résident sur l'ensemble du territoire français, avec une forte représentation en Auvergne Rhône-Alpes, en Occitanie, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Bretagne.



LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les actions de formation réunissent des stagiaires issus de différents secteurs d'intervention, avec une majorité dans les secteurs de la culture, de la santé et du social.





85 %

des stagiaires sont "très satisfaits" ou "satisfaits" des **formations thématiques**.

95 %

des stagiaires sont "très satisfaits" ou "satisfaits" du **CFGA**.

QUALITÉ DE LA FORMATION

Afin de garantir la qualité de ses formations collectives, la Chambre des associations applique le référentiel Qualiopi.

Les stagiaires sont notamment invités à évaluer :

- **Leur niveau de satisfaction.** 87 % d'entre eux se déclarent satisfaits ou très satisfaits, toutes formations confondues (formations thématiques et CFGA) ;
- **L'atteinte des objectifs pédagogiques** visés par les formations. Ils estiment que ceux-ci sont atteints à 93 %.

Pour faciliter la gestion de l'organisme de formation et répondre au mieux au cahier des charges de la certification Qualiopi, en 2025 la Chambre des associations a investi dans la mise en place d'un outil de gestion spécifique.

Formations sur mesure

En 2025, la Chambre des associations a organisé 2 actions sur mesure. Celles-ci ont été réalisées à la demande de 2 associations, l'une créée autour d'un jardin partagé, ainsi qu'une confédération d'associations culturelles.

Ces actions ont porté sur la gouvernance associative et ont réuni 20 stagiaires.

Les chiffres de l'activité

2 actions de formation

10 heures de formation

Les formations réalisées auprès de collectivités

En 2025, la Chambre des associations a animé 16 interventions collectives dans le cadre de partenariats renouvelés avec plusieurs villes franciliennes (7 municipalités).

Les thématiques les plus sollicitées étaient liées au projet associatif, à la diversification des financements et à la communication associative

Les chiffres de l'activité

16 actions de formation

213 stagiaires

48 heures de formations

4 formateurs et formatrices

LES VILLES PARTENAIRES



Valeurs de la République et Laïcité

Depuis 2015, la Chambre des associations participe au déploiement du plan de formation Valeurs de la République et Laïcité. Cette formation s'adresse aux acteurs associatifs franciliens, qu'ils soient bénévoles, dirigeants, salariés ou volontaires en service civique.

En 2025, la Chambre des associations a organisé trois sessions de formations, auxquelles ont participé 36 stagiaires.

L'analyse des évaluations révèle un fort taux de satisfaction (98%) ; les stagiaires apprécient le contenu de la formation, ainsi que les méthodes pédagogiques. Les études de cas sont tout particulièrement appréciées.

En 2025, une nouvelle bénévole a rejoint l'équipe des formateurs.



Les chiffres de l'activité

3 sessions

28 stagiaires

36 heures de formations

5 formateurs

“ J'anime des formations “VRL”. C'est un rôle qui me tient à cœur, car ces formations offrent aux acteurs associatifs un cadre clair pour agir avec confiance dans leurs domaines respectifs.

Christine,
membre du Conseil
d'administration et formatrice

L'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

L'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis et la Chambre des associations ont noué un partenariat depuis 2015.

En 2025, la Chambre des associations a dispensé des cours en gestion associative aux étudiants inscrits en première année de master en Economie sociale, solidaire et innovante (12 heures ; 22 étudiants).

Dans le cadre de l'appel à projets “NCU So Skills”, la Chambre des associations a animé une session de Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGA), ouverte aux étudiants inscrits dans le secteur associatif ou souhaitant le découvrir. En 2025, 18 étudiants ont suivi la formation théorique (30 heures).

UNIVERSITÉ
PARIS 8
VINCENNES-SAINT-DENIS

40
étudiants

42
heures

Paroles de formateur

“ Ma collaboration avec la Chambre des associations a débuté en 2018, après une rencontre avec Suzel CHASSEFEIRE, alors présidente, qui m’a proposé de rejoindre l’équipe d’intervenants. Lors d’une première session du CFGA, sur laquelle je suis intervenu en tant que formateur, j’ai rencontré Françoise KERRELS, trésorière de l’association. Notre rapprochement a été une évidence.

De bonnes relations de travail se sont installées, de façon très coopérative, avec les membres de l’association. J’y ai rencontré une équipe qui travaillait dans « un esprit associatif », avec des convictions partagées, de soutien à la vie associative et de respect des personnes

Nous avons progressivement mis en place des formations sur la comptabilité, permettant une montée par niveau (bases, intermédiaires, perfectionnement). Puis la période de confinements nous a poussé à organiser des formations à distance sur des formats plus courts. Auparavant réticent à animer des actions en visioconférence, c’est avec la Chambre des associations que j’ai dépassé cette appréhension ; nous avons finalement développé des contenus satisfaisants pour moi, la Chambre des associations et les participants.

Progressivement, j’ai pris part à différents temps collectifs : réunions pédagogiques dédiées à l’équipe de formateurs, temps de réflexion sur les orientations de l’association et les Assemblées Générales. Ces espaces me permettent de mieux comprendre la dynamique de la Chambre tout en conservant ma place de formateur, tout en gardant une juste distance vis-à-vis de la gouvernance.

Je partage les convictions de la Chambre des associations, et j’apprécie particulièrement la qualité des échanges et les relations nouées avec l’équipe de l’association ainsi que le cadre et les conditions favorables amenées par le travail des instances, notamment celui de Dominique LEVESQUE, présidente de l’association. J’apprécie également contribuer, en tant que formateur, au développement d’espaces de liberté et de création que sont les associations.

Je pense que la richesse et l’équilibre de l’alliance des générations au sein de la Chambre va amener une nouvelle dynamique fructueuse.

Alain Démas

Immatriculation tourisme

Depuis 2012, la Chambre des associations est immatriculée au registre national des opérateurs de voyages et de séjours, permettant ainsi à ses adhérents de bénéficier de l'immatriculation tourisme par extension (article L211-18 du Code du tourisme). Elle s'inscrit ainsi dans sa mission de soutien aux acteurs du monde associatif en proposant un service essentiel. Union d'associations, elle leur permet d'être en règle avec les obligations fixées par le Code du Tourisme, quel que soit leur secteur d'activités.

En 2025, le nombre d'associations bénéficiaires de l'extension d'immatriculation tourisme n'a pas augmenté, bien que la Chambre des associations ait réalisé de nombreux entretiens d'information. Après deux années d'augmentation, on constate en effet une stabilisation en 2025.

Comme au 31 décembre 2024, **131 associations étaient bénéficiaires de l'extension d'immatriculation au 31 décembre 2025.**

Cette situation s'explique, pour l'essentiel, par :

- 4 demandes de résiliation émanant d'associations ayant mis fin partiellement ou totalement à leurs activités ;
- Le durcissement des conditions imposées par Groupama Assurance-Crédit & Conseil ; notre garant rejetant systématiquement les dossiers provenant d'associations nouvellement créées, ou ne présentant pas des documents comptables normés ;
- Le fait que de nombreuses associations ayant manifesté leur intérêt ne concrétisent pas leur demande d'extension d'immatriculation tourisme.

Début 2025, la gestion des renouvellements a été retardée en raison du manque d'information concernant le renouvellement de la garantie financière, Groupama Assurance-Crédit & Caution n'ayant pas été en capacité de le confirmer ou de l'infirmier. La Chambre des associations a été contrainte, exceptionnellement, d'accorder le renouvellement de cette extension sans l'accord de son garant. Nous regrettons que cette situation ait pu inquiéter de nombreuses associations qui avaient besoin d'être rassurées pour poursuivre l'organisation de leurs séjours et voyages.



Les associations organisant des activités touristiques (séjours, voyages, certains services de tourisme...), sont soumises aux mêmes règles que les opérateurs de tourisme. Les associations doivent ainsi être « immatriculées » au registre national des opérateurs de voyages et de séjours, géré par l'Agence de développement touristique de la France (Atout France) et avoir souscrit à une assurance Responsabilité Civile Professionnelle d'Agent de voyages et de Séjours ainsi que d'une garantie financière. Cette immatriculation tourisme autorise l'association à organiser des sorties, des séjours et des voyages, en France ou à l'étranger.

L'année en chiffres

131
associations **bénéficiaires de l'extension** d'immatriculation tourisme

60
associations accompagnées

91
entretiens

Un niveau d'activités touristiques légèrement en baisse

Après un pic d'activités touristiques en 2023 (avec un chiffre d'affaires cumulé des associations immatriculées de 11 millions d'euros), on note une baisse en 2024 (avec un chiffre d'affaires de 8,3 millions d'euros) qui traduit un retour à un volume d'activités conforme aux années antérieures à la période de confinement. L'année 2024 est l'année de référence pour le calcul des contributions dues à la Chambre des associations en 2025.

Début 2025, le montant total des contributions pour les extensions d'immatriculation tourisme a été légèrement supérieur à celui de 2024 (+ 6 254 €).

En 2025, 60 associations ont pris contact avec la Chambre des associations pour être informées de leurs obligations concernant l'extension d'immatriculation tourisme. Ces contacts ont été suivis de rendez-vous en visioconférence permettant de donner de plus amples précisions concernant les obligations liées à l'organisation d'activités touristiques.

En 2025 la Chambre des associations a transmis un dossier de demande d'extension d'immatriculation tourisme à 38 associations :

- 21 associations n'ont pas donné suite ;
- 17 dossiers ont été transmis à Groupama Assurance-Crédit & Caution qui a accordé sa garantie à 13 d'entre elles, 4 dossiers ayant été rejetés soit pour une absence de trésorerie suffisante, soit du fait d'une création trop récente, soit en l'absence de documents comptables normés.

Une nouvelle salariée a rejoint la Chambre des associations afin de soutenir l'équipe dans la gestion de l'immatriculation tourisme, que ce soit lors des prises de contacts, des temps d'échanges avec les représentants des associations, de l'analyse des dossiers, des renouvellements annuels, etc.



7 réunions d'information ont été organisées en 2025, soit pour une première information sur l'immatriculation tourisme (39 participants), soit à l'occasion de la procédure de renouvellement.

L'immatriculation tourisme est gérée par une équipe composée de :



1
salariée

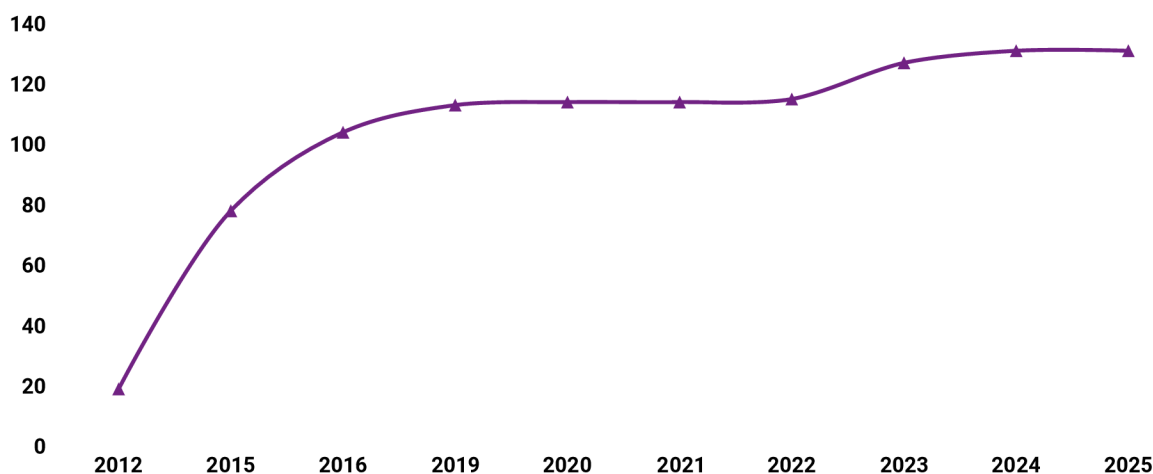


1
bénévole



1
réfèrent

EVOLUTION DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES DE L'EXTENSION D'IMMATRICULATION TOURISME



UN PARTENARIAT AVEC ERASMUS STUDENT NETWORK

Des échanges ont été engagés avec les dirigeants du réseau national « Erasmus Student Network » (ESN France) en vue d'établir un partenariat qui permettrait à la Chambre des associations de proposer son extension d'immatriculation à la trentaine d'associations ESN France.

Fondées en 1989, les « ESN » sont des organisations étudiantes internationales dont le but est d'accueillir et d'intégrer les étudiants internationaux lors d'échanges universitaires, notamment ceux du programme Erasmus.

Ce projet de partenariat devrait se concrétiser prochainement.

Quelles perspectives pour 2026 ?

Le développement de l'extension d'immatriculation tourisme sera une priorité pour l'année 2026, la Chambre des associations poursuivant ainsi son rôle d'accompagnement auprès des associations qui organisent des activités touristiques.

Le développement de partenariats avec des fédérations, telles que ESN France, devra être recherché.

Conjointement, la Chambre des associations souhaite diversifier l'aide proposée aux membres de son réseau pour leur permettre de :

- Répondre à leurs obligations, notamment en ce qui concerne l'édition de contrats et de Conditions Générales de Ventes ;
- Mieux comprendre leurs obligations en matière d'assurances (Responsabilité Civile, d'une part, et Responsabilité Civile Professionnelle d'Agent de Voyages, Annulation, Assistance Rapatriement, d'autre part)
- Mettre en œuvre des outils comptables adaptés à la gestion d'activités touristiques, processus nécessaire en vue de l'étude de leur dossier par notre garant.

Partenaires et réseaux

Pour mener ses actions, la Chambre des associations s'appuie sur un réseau de partenaires.



ASSOCIATIONS MODE D'EMPLOI

Associations mode d'emploi est une revue mensuelle de référence pour les professionnels et les bénévoles associatifs. La Chambre des associations participe au comité de rédaction, qui se réunit chaque trimestre.



COLLÈGE DÉPARTEMENTAL FDVA

Depuis 2019, la Chambre des associations participe au collège départemental du Fonds pour le Développement de la Vie Associative. Cette instance, qui rassemble des élus et des représentants du monde associatif, délibère sur l'octroi des subventions départementales.



CREAFORMA

Créaforma est une agence de conseil et un organisme de formation spécialisé dans l'accompagnement des acteurs associatifs. La Chambre des associations a noué un partenariat avec cette agence dans le cadre de création et de l'animation de formations.



CAMINO AVOCATS

Depuis plusieurs années, la Chambre des associations s'appuie sur l'expertise juridique du cabinet Camino Avocats, spécialiste en droit des associations et fondations. Il intervient également dans le cadre des formations organisées par la Chambre des associations. Grâce à ce partenariat, les adhérents de la Chambre des associations ont la possibilité de bénéficier d'un conseil juridique.



COMITÉ D'ENGAGEMENT FRANCE ACTIVE MÉTROPOLE ESS - 94

Cette association solidaire finance les entreprises et les associations de l'économie sociale et solidaire. Elle contribue, par l'attribution de financements, à la création et au développement de projets. En tant qu'expert du monde associatif, la Chambre des associations participe au comité d'attribution des financements.



CRÉDIT MUTUEL

Depuis 2012, la Chambre des associations se félicite des conseils et du soutien du Crédit Mutuel.



GROUPAMA

Depuis 2018, la Chambre des associations travaille en collaboration avec Groupama. La Chambre des associations a choisi cet organisme comme garant financier, dans le cadre de l'extension de l'immatriculation tourisme.



LARES

Depuis plusieurs années, la Chambre des associations confie au cabinet d'expertise comptable LARES la validation de ses comptes de fin d'année. A la demande de Groupama Assurance-Crédit & Caution, qui nous accorde sa garantie financière dans le cadre de l'immatriculation tourisme, les comptes de la Chambre des associations doivent être certifiés, tous les ans, par un cabinet d'expertise comptable.



MAIF

Depuis sa création, la Chambre des associations souscrit à la MAIF une assurance responsabilité civile. En 2015, la Chambre des associations a négocié une assurance responsabilité civile particulière pour les adhérents qui bénéficient de l'extension d'immatriculation tourisme.

UN GRAIN DE SEL

Depuis 2024, la Chambre des associations a noué un partenariat avec Un Grain de Sel, cabinet de conseil et de formation en communication et projet associatif. Situé en Bretagne, il intervient dans le cadre de la création et de l'animation de formations.



UNAT

Depuis plusieurs années, la Chambre des associations est membre de l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT). A ce titre, elle participe aux travaux de la Commission "Voyages". Cette participation et l'adhésion à l'UNAT donnent accès à une aide et à des informations concernant la réglementation pour les associations qui organisent des activités touristiques.



UNIVERSITÉ PARIS 8 VINCENNES – SAINT-DENIS

L'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis et la Chambre des associations ont noué un partenariat depuis 2015, dans le cadre duquel elles développent des formations destinées aux étudiants.



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

La ville de Champigny-sur-Marne est un partenaire historique de la Chambre des associations. La ville un local à la disposition de l'association, dans le cadre de l'animation de formations et de réunions.



VILLE DE VINCENNES

La ville de Vincennes est un partenaire historique de la Chambre des associations. La ville met régulièrement des salles de la maison des associations à la disposition de l'association, dans le cadre de l'animation de formations et de réunions.



XPLORASSUR

Assureur spécialisé dans le tourisme, Xplorassur propose un éventail complet de garanties (Annulation, Bagages, Assistance Rapatriement, interruption de séjour et d'activités, Départ et Retour manqué...). S'adressant aux acteurs du tourisme de l'économie sociale et solidaire, cette offre est accessible pour les associations membres de la Chambre des associations et bénéficiaires de son extension d'immatriculation tourisme.

Les finances de l'association



CHAMBRE DES ASSOCIATIONS DE SAINT MAUR DES
FOSSÉS

31/12/2025
Bilan actif

Actif		Au 31/12/2025			Au 31/12/2024	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net	
Frais d'établissement (I)						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles					
	Frais de développement Donations temporales d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires (1) Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	2 340	1 968	371		
	TOTAL	2 340	1 968	371		
Actif immobilisé	Immobilisations corporelles					
	Terrains Constructions Installations techniques, mat. et outillage industriels Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	649	130	518		
	TOTAL	649	130	518		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Actif immobilisé	Immobilisations financières					
	Participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières					
	TOTAL					
Total (II)		2 989	2 098	890		
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances (3)	Créances clients, usagers et comptes rattachés	40		40	
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres créances Charges constatées d'avance	3 001		3 001	
	TOTAL	3 041		3 041		
Actif circulant	Divers					
	Instruments financiers à terme et jetons détenus Disponibilités	20 92 994		20 92 994	20 69 690	
Total (III)		96 055		96 055	69 710	
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		99 044	2 098	96 945	69 710	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)					



Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	3 955	3 955
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	20 000	20 000
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves			
Report à nouveau	24 738	11 724	
Excédent ou déficit de l'exercice	29 196	13 013	
Situation nette (sous-total)	77 889	48 693	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total (I)	77 889	48 693	
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	3 000	3 000
	Total (II)	3 000	3 000
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total (III)		
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	3 000	6 000
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 504	2 454
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	8 882	11 817
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	790	-4 542
Produits constatés d'avance	880	2 287	
Total (IV)	16 056	18 017	
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	96 945	69 710	
Re notes	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Édité à partir de Lexp V5-A20



CHAMBRE DES ASSOCIATIONS DE SAINT MAUR DES FOSSÉS

31/12/2025
Compte de résultat

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	131 874	125 974
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	43 622	43 543
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	63 161	36 324
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	342	359	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	239 000	206 201
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	80 945	74 292
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	80	1 616
	Salaires	76 131	69 069
	Cotisations sociales	51 598	49 608
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 098	
	Dotations aux provisions		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	0	620	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	210 853	195 206
1. Résultat d'exploitation (I-II)		28 146	10 995
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 569	2 198
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 569	2 198
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	520	180
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	520	180
2. Résultat financier (III-IV)		1 049	2 018
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		29 196	13 013

Édité à partir de Lcop V5.473



CHAMBRE DES ASSOCIATIONS DE SAINT MAUR DES FOSSÉS

31/12/2025
Compte de résultat

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (V) Total		
Charges exceptionnelles (VI) Total		
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	240 570	208 399
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	211 373	195 386
EXCÉDENT OU DÉFICIT	29 196	13 013
Évaluation des contributions volontaires en nature		
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	55 000	
Prestations en nature	10 000	
Bénévolat	500	
Total	65 500	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	10 000	
Prestations en nature	500	
Personnel bénévole	55 000	
Total	65 500	



Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité ASS CHAMBRE DES ASSOCIATIONS DE SAINT M relatifs à l'exercice 01/01/2025 au 31/12/2025 qui se caractérisent par les données suivantes :

• Total du bilan :	96 946
• Produits d'exploitation :	239 000
• Résultat net comptable :	29 197

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

-

-

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

-

-

-

Fait à La Varenne Saint Hilaire
Le 12/02/2026

Christelle PUJO
Expert-comptable

Budget prévisionnel 2026

BUDGET PREVISIONNEL 28/02/2026)			
CHARGES		PRODUITS	
60 - Achats	2 850 €	70 - Prestations de services	57 470 €
		Prestation de services Formation et animation	55 000 €
Fournitures administratives + entretien	2 850 €	Prestation de services Accompagnement comptable	2 470 €
61 - Services extérieurs	35 100 €	74 - Subventions d'exploitation	58 750 €
Location photocopieur et photocopies	3 500 €		
		DRJSCS IDF - VRL	4 200 €
Locations de salle	1 000 €	DRJSCS IDF FDVA (CERTIF ASSO)	9 200 €
Charges Locatives	1 000 €	DRJSCS FDVA2 Innovation En'Asso	8 000 €
Assurances MAIF Responsabilité Civile 1240€+1500€	2 740 €	DRJSCS FONJEP - JEP	7 200 €
Assurances MAIF (Tourisme)	16 860 €		
Assurances GROUPAMA	9 500 €	FONJEP CRIB	14 000 €
Documentation générale	500 €	FONJEP Guid'Asso	14 400 €
62 - Autres services extérieurs	54 450 €	Conseil Départemental 94 politique de la ville	
Honoraires Expert comptable	2 000 €	Subvention Communes (Champigny- Massy))	1 750 €
Communauté	3 000 €	ASP Service civique	
Guid'Asso	3 000 €	Crédit mutuel	
Honoraires Prestation Formation / Accompagnement	23 500 €	Fondations	
Honoraires Prestation Gestion Immatriculation	3 000 €	Conseil Régional d'île de France	
Honoraires Prestation Formation Salariées	1 000 €		
Appuis Juridiques	1 500 €	75 - Autres produits	126 860 €
Compulsion : Maintenance Site Internet/Extranet	3 000 €	Cotisations adhésions CDA	11 000 €
Pub. Doc. Réseaux sociaux (ZOOM-ADOBE-SENDIBLUE-KAHOOT-AXESS)	6 500 €	Cotisations TOURISME	115 000 €
Déplacements, missions	3 000 €	Dons	860 €
Frais Quallopi	1 000 €	78 - Produits financiers	2 000 €
Frais postaux et de télécommunications	2 200 €	Autres produits financiers	2 000 €
Services bancaires	250 €		
Cotisations diverses CNEA-UNAT-France ACTIVE -EBP	1 500 €		
63 - Impôts et taxes	- €		
64 - Charges de personnel	148 120 €		
Rémunération des salariés (personnel + formateurs)	116 500 €		
Charges sociales	28 000 €		
Service civique	900 €		
Participation aux titres de transports + frais réception AG	2 220 €		
Autres charges de personnel : mutuelle, médecine du travail	500 €		
65 - Autres charges de gestion courante	3 060 €		
Remboursement Les Pèlerins de l'Histoire	3 060 €		
68 - Dotations aux amortissements	1 500 €		
Matériels informatiques	1 500 €		
TOTAL DES CHARGES	245 080 €	TOTAL DES PRODUITS	245 080 €
86 - Contributions volontaires en nature	55 500 €	87 - Contributions volontaires en nature	55 500 €
Secours en nature	500 €	Bénévolat	55 000 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	10 000 €	Prestation en nature	10 000 €
Personnel bénévole + parcours jeunes	55 000 €	Dons en nature	500 €
TOTAL	300 580 €	TOTAL	300 580 €

Les perspectives

En 2026, nous souhaitons nous inscrire dans la continuité des années précédentes pour renforcer les activités d'accompagnement, de formation et d'immatriculation tourisme de la Chambre des associations, tout en développant les activités lancées en 2025.

Nous allons également entamer une réflexion autour de la gouvernance de l'association, faire évoluer notre modèle actuel, adapter nos statuts, pour refléter au mieux notre identité, nos valeurs et notre fonctionnement.

Renforcer les activités actuelles – développer les nouvelles activités

- L'organisme de formation organisera 2 sessions du Certif'Asso formation qui succède au CFGA. Par ailleurs, nous allons intégrer de nouveaux membres au comité de pilotage et à l'équipe de formateurs pour étoffer l'offre de formation et faire face aux enjeux à venir.
- L'équipe en charge des actions d'accompagnement se consolide avec l'arrivée de nouveaux bénévoles.
- La Chambre des associations, co-animatrice du réseau Guid'Asso dans le Val-de-Marne, va : contribuer à la labellisation Guid'Asso des structures de l'appui du Val-de-Marne et participer à la montée en compétences des acteurs de l'appui par un programme de formations. Conjointement, des temps d'information à destination des associations du département seront organisés pour favoriser l'interconnaissance.
- Après le lancement de la communauté d'entraide associative En'Asso en novembre 2025, nous souhaitons renforcer l'implication des membres, développer les services proposés en enrichissant notamment le programme de webinaires ainsi qu'en accompagnant ceux qui souhaitent s'investir en tant qu'animateur.
- Afin d'étendre l'extension d'immatriculation tourisme, de nouveaux partenariats vont être envisagés. Nous souhaitons également diversifier l'aide proposée aux associations pour l'édition des contrats et de Conditions Générales de Ventes, les assurances (Responsabilité Civile, Responsabilité Civile Professionnelle d'Agent de Voyages, Annulation, Assistance Rapatriement...). Il s'agira aussi d'accompagner et conseiller nos associations, organisatrices d'activités touristiques, en matière d'outils comptables répondant aux exigences de notre garant pour l'étude des dossiers.

Vie associative & Gouvernance

En continuité avec la réflexion menée les années précédentes sur le projet associatif de la Chambre des associations, nous souhaitons à présent repenser notre gouvernance. Cette démarche sera menée dans le cadre d'un groupe de travail incluant les parties prenantes de l'association, notamment des membres du Conseil d'administration de la Chambre des associations. L'ensemble de cette démarche devrait se traduire, dans les prochains mois, par une évolution du modèle de gouvernance, ainsi que de nos statuts qui devront être approuvés par les adhérents lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire.



27-31 avenue du Port au Fouarre
94100 Saint-Maur-des-Fossés
cda@-asso.com
www.cda-asso.com